



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/HRC/12/L.12/Corr.1
30 septembre 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME
Douzième session
Point 7 de l'ordre du jour

**LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME EN PALESTINE
ET DANS LES AUTRES TERRITOIRES ARABES OCCUPÉS**

**Égypte (au nom du Mouvement des pays non alignés), Nigéria (au nom du
Groupe des États d'Afrique), Pakistan (au nom de l'Organisation de la
Conférence islamique), Tunisie* (au nom du Groupe des États arabes):
projet de résolution**

**12/... La situation des droits de l'homme dans le territoire palestinien occupé,
y compris Jérusalem-Est**

Rectificatif

À la suite du dépôt du projet de résolution A/HRC/12/L.12, le secrétariat du Conseil des droits de l'homme a été informé que le Cameroun ne devrait pas être considéré comme un auteur.

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.